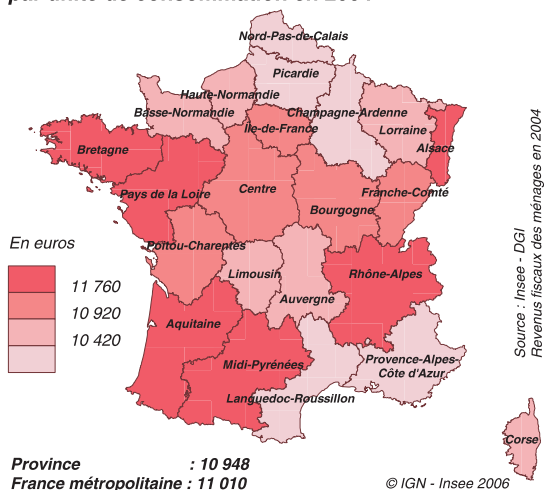


Le revenu fiscal médian des familles nombreuses par unité de consommation en 2004



peu moins dispersé que celui de la province.

Dans les principales grandes villes haut-normandes, l'amplitude des revenus des familles nombreuses est plus impor-

tante que celle existant au sein des autres ménages. Ainsi, pour la ville d'Elbeuf, le rapport entre les hauts et les bas revenus des familles nombreuses est de 78,1. Cette forte dispersion du revenu est surtout due à la valeur très faible des bas revenus (10 % de cette population vit dans un ménage qui déclare un revenu annuel par UC inférieur à 2 000 euros). D'autres villes où l'amplitude des revenus est forte (supérieure à 10), affichent des bas revenus inférieurs à 2 000 euros. Il s'agit des villes de Rouen, Dieppe, Louviers, Saint-Etienne-du-Rouvray, Le Havre et Evreux. En revanche, le Grand-Quevilly est la ville la moins inégalitaire. Le rapport entre les revenus les plus élevés et les plus faibles des familles nombreuses est le plus bas observé dans la région (3,4). Le seuil des bas revenus

(5 120 euros) y est supérieur de 1 700 euros à celui de la région.

Il existe aussi de grandes différences de revenu entre les principales villes haut-normandes. Elbeuf héberge les familles nombreuses les plus pauvres, avec un revenu médian par UC de 6 225 euros. En revanche, Bois-Guillaume abrite les familles nombreuses les plus riches avec un revenu médian par UC de 26 235 euros. □

SOURCE

L'Insee diffuse depuis 2003 de nouvelles statistiques locales sur les revenus. Ces statistiques sont établies à partir des fichiers des déclarations de revenus et de la taxe d'habitation, fournis par la Direction Générale des Impôts (DGI).

Les indicateurs diffusés permettent de décrire le niveau et les disparités des revenus des ménages à travers la médiane et les déciles ainsi que la composition du revenu.

Les données sont disponibles pour des découpages géographiques (quartiers, communes, regroupements de communes) comptant au moins 2 000 habitants au recensement de 1999 (ce seuil est réduit à 50 ménages pour le revenu médian). Le respect des règles de confidentialité limite la disponibilité des résultats à ces zones géographiques.

LE PORT DU HAVRE

16 000 emplois liés aux activités maritimes et portuaires du Havre

Jean-Philippe CARITG

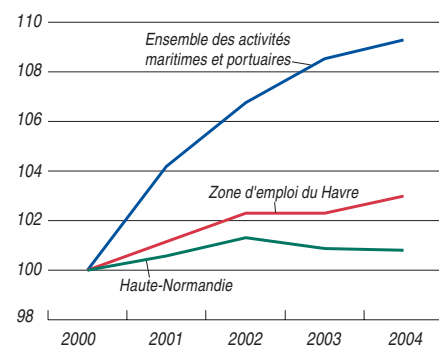
Les activités maritimes et portuaires regroupent une quinzaine de métiers liés aux chargements, déchargements, acheminement et entreposage des marchandises. En 2004, 16 000 salariés travaillent dans ces secteurs d'activités. Depuis 2000, ils connaissent une croissance ininterrompue de leurs effectifs grâce au dynamisme de l'entreposage, du transport routier et de la manutention.

En 2004, la zone d'emploi du Havre représente 20 % de l'emploi salarié haut-normand. L'emploi industriel y est important mais le secteur tertiaire concentre 70 % des salariés (dont 90 % dans les services). Cette fonction tertiaire, très influencée par l'activité maritime et portuaire, se distingue par l'importance du transport dont le poids

dans l'emploi salarié local est deux fois plus important (12 %) qu'en Haute-Normandie (6 %).

De 2000 à 2004, les effectifs salariés progressent de 5 100 postes (1) en Haute-Normandie. A l'origine de 76 % de ces créations, la zone d'emploi du Havre joue un rôle de premier rang dans l'évolution régionale de l'emploi. Au cours de cette période, le dynamisme des servi-

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ DE 2000 À 2004 (INDICE 100 EN 2000)



Sources : INSEE - Port Autonome du Havre - AURH

MÉTHODOLOGIE

La mesure et le suivi des emplois maritimes et portuaires dans la zone d'emploi du Havre est réalisé dans le cadre d'un partenariat entre le Port Autonome du Havre (PAH), l'Agence d'urbanisme de la région havraise (AURH) et l'INSEE Haute-Normandie.

Le champ des établissements des activités maritimes et portuaires a été défini sur la base du répertoire SIRENE, à partir du code d'Activité Principale de l'Établissement et de la connaissance de ces activités par le PAH.

73 codes d'activité principale ont été regroupés en une quinzaine de postes identifiés par fonction, qui ont été qualifiés de « métiers et professions portuaires » au sens commercial du terme. A partir des sources d'information du PAH et de l'AURH et de leur connaissance des établissements présents dans le périmètre portuaire, une fonction a été affectée à chaque établissement.

Le dénombrement des emplois salariés au 31 décembre est effectué à partir de la source URSSAF et d'informations complémentaires collectées par le PAH.

ces est à l'origine de la quasi-totalité des 3 900 nouveaux emplois de la région havraise. Cette performance résulte en grande partie de la très forte vitalité des transports qui concentrent à eux-seuls le tiers des créations régionales.

(1) Les créations d'emploi citées dans le texte sont des créations nettes (solde entre les créations et les disparitions d'emplois).

LES ACTIVITÉS MARITIMES ET PORTUAIRES À L'ORIGINE D'UN NOUVEL EMPLOI SUR TROIS

Relevant uniquement du secteur tertiaire, les activités maritimes et portuaires contribuent largement au développement de l'emploi. Entre 2000 et 2004, elles ont offert 1 360 emplois supplémentaires, soit le tiers des nouveaux emplois de la zone du Havre et le quart de ceux de la Haute-Normandie. Avec une progression de 9,3 %, les effectifs salariés des activités maritimes et portuaires ont une progression trois fois supérieure à celle de la zone d'emploi du Havre et douze fois plus importante que celle de la région. Toutes les activités

maritimes et portuaires ne manifestent pas la même vitalité. En effet, quatre d'entre-elles ont contribué pour 95 % à cette progression. Les plus dynamiques sont l'entreposage (+ 500 emplois), le transport routier (+ 330), la manutention (+ 290) et le transit et négoce (+ 190). A l'inverse, pour la même période, les transports ferroviaires et la réparation navale connaissent une décreue ininterrompue de leurs effectifs.

L'ENTREPOSAGE AU COEUR DES ACTIVITÉS PORTUAIRES

Au 31 décembre 2004, les activités maritimes et portuaires du Port auto-

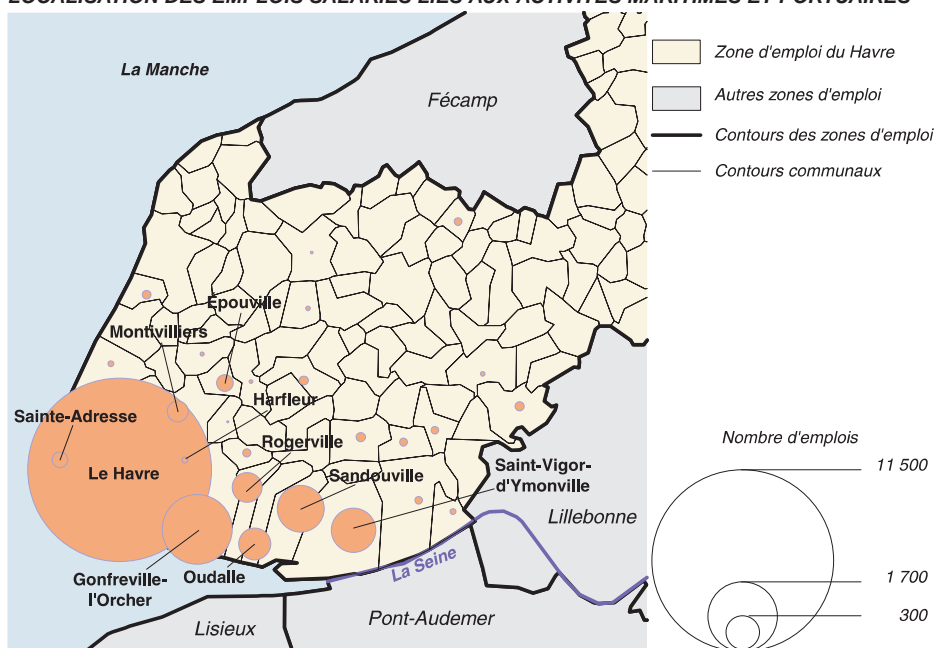
L'EMPLOI SALARIÉ PAR ACTIVITÉ DE 2000 À 2004

Métiers portuaires	2000	2004	Évolution 2000-2004	Répartition en 2004	Les Établissements employeurs
Armement, agents maritimes	1 932	1 997	3,4	12,4	53
Assurances, expertises, inspections et contrôles techniques	438	498	13,7	3,1	30
Conduites	17	18	5,9	0,1	3
SNCF, transports ferroviaires	462	318	-31,2	2,0	4
Douanes	434	435	0,2	2,7	1
Entreposage	2 694	3 188	18,3	19,9	98
Fluvial	237	283	19,4	1,8	19
Manutention	1 759	2 045	16,3	12,7	27
Port Autonome	1 437	1 540	7,2	9,6	1
Pilotes, remorquage, lamanage	519	492	-5,2	3,1	7
Routiers	1 915	2 244	17,2	14,0	111
Réparation conteneurs	558	554	-0,7	3,5	29
Réparation navale	344	283	-17,7	1,8	11
Autres services portuaires	750	780	4,0	4,9	68
Transitaires et négoce	1 181	1 366	15,7	8,5	118
Ensemble des activités maritimes et portuaires	14 677	16 041	9,3	100,0	580
Zone d'emploi du Havre (emploi salarié total)	129 655	133 528	3,0		
Haute-Normandie (emploi salarié total)	642 165	647 266	0,8		

Sources : INSEE - URSSAF - Port Autonome du Havre - AURH

Unités : nombre, %

LOCALISATION DES EMPLOIS SALARIÉS LIÉS AUX ACTIVITÉS MARITIMES ET PORTUAIRES



Sources : Insee-Urssaf-Port-Autonome du Havre © IGN - Insee 2006

RÉPARTITION DES EMPLOIS ET DES ÉTABLISSEMENTS LIÉS AUX ACTIVITÉS PORTUAIRES DANS LA ZONE D'EMPLOI DU HAVRE AU 31/12/2004

Communes	Effectifs		Établissements	
	Nombre	%	Nombre	%
Le Havre	11 543	72,0	592	75,3
Gonfreville-L'Orcher	1 719	10,7	50	6,4
Sandouville	773	4,8	22	2,8
St-Vigor-d'Ymonville	699	4,4	16	2,0
Oudalle	363	2,3	13	1,7
Rogerville	318	2,0	21	2,7
Montvilliers	155	1,0	13	1,7
Autres communes	471	2,9	59	7,5
Total communes	16 041	100,0	786	100,0

Sources : INSEE -

Port Autonome du Havre - AURH

Unités : nombre, %

nome du Havre (PAH) offrent directement 16 040 emplois salariés. Ces effectifs représentent 12 % de la main-d'œuvre salariée totale de la zone d'emploi du Havre. Globalement, 800 établissements sont liés à ces activités et 580 d'entre-eux emploient des salariés. La ville du Havre regroupe les trois-quarts des personnels et des établissements liés aux activités maritimes et portuaires. Des quinze métiers recensés, les quatre plus importants regroupent 60 % de la main-d'œuvre salariée. Premier gisement d'emplois, l'entreposage représente le cinquième des effectifs avec 3 200 postes de travail répartis sur 100 établissements. En relation directe avec l'activité précédente, les transports routiers offrent 2 250 emplois dispersés entre 110 établissements. L'emploi est beaucoup plus concentré dans la manutention. Elle occupe 2 050 salariés regroupés dans 27 unités. Ce métier est dominé par la présence de trois opérateurs principaux qui regroupent plus des deux-tiers des effectifs de cette branche. Presque aussi nombreux, les salariés de l'armement, des consignataires et agents maritimes se répartissent entre une cinquantaine d'établissements. Avec 1 540 postes de travail, le PAH est le principal établissement employeur. Le transit et le négoce mobilisent 1 350 emplois partagés entre 120 établissements.

La taille moyenne des établissements employeurs liés aux activités maritimes et portuaires s'élève à 28 personnes. Ce chiffre s'explique par la présence de nombreuses unités de moins de 20 salariés. Ces entités sont largement majoritaires (66 % des établissements employeurs) mais mobilisent moins de 20 % de la main-d'œuvre salariée. A l'opposé, les établissements de plus de 100 salariés représentent moins de 5 % des établissements mais rassemblent 40 % des effectifs totaux. □